



Depuis le 1^{er} janvier 2024, chaque foyer doit pouvoir trier à la source ses déchets organiques. Pour répondre à cette obligation et vous proposer des solutions sur le territoire, Trinoval et la commune de Conty souhaitent développer le compostage partagé là où c'est possible.

> LE QUESTIONNAIRE

Afin de nous aider à identifier des lieux pertinents et aussi vous permettre de nous proposer des endroits où vous pensez qu'un site de compostage partagé pourrait être utile, voici un lien vers un questionnaire :

<https://ee.kobotoolbox.org/x/COghZFwN>



> LE COMPOSTAGE PARTAGÉ, C'EST QUOI ?

Le compostage partagé repose sur l'installation de plusieurs bacs en bois, placés côte à côte, où chacun peut venir déposer ses épluchures et autres déchets alimentaires.

En quelques mois, ces déchets se transformeront en compost.

À noter que ces composteurs ne sont pas destinés à accueillir des déchets de jardin, qui doivent toujours être gérés à domicile OU déposés en déchetterie, car ils prendraient trop de place.



Exemple de composteurs partagés
à Ailly sur Somme

> POUR QUI ?

Le compostage partagé s'adresse à toute personne souhaitant valoriser ses biodéchets et réduire la taille de sa poubelle. Si vous vivez en appartement ou n'avez pas l'espace ou les moyens pour composter chez vous, cette solution peut vous intéresser.



POURQUOI COMPOSTER ?



1. Composter les déchets alimentaires et restes d'assiettes est un bon moyen de **réduire de 30% sa poubelle d'ordures ménagères** et ainsi de participer à la réduction des déchets sur le territoire puis les valoriser en engrais local en quelques mois.

2. Le compost est un excellent amendement naturel pour le sol. Il **enrichit la terre** en nutriments essentiels (azote, phosphore, potassium), améliore sa structure, sa rétention d'eau et favorise la vie microbienne. Cela permet d'avoir un sol plus fertile et de produire des plantes plus vigoureuses, **sans avoir recours aux engrais chimiques**.

3. Composter est une **solution écologique et efficace** pour transformer les déchets organiques en une ressource précieuse, **tout en réduisant l'impact environnemental de nos modes de vie**.

Trinoval et la commune de Conty s'engagent ainsi à offrir des options de compostage partagé pour les habitants intéressés.

Si vous avez un jardin, vous pouvez aussi bénéficier d'un composteur à un tarif préférentiel (*440 litres pour 20€ ou 1 100 litres pour 25€*) en vous rapprochant de Trinoval.

OÙ SERONT-ILS INSTALLÉS ?



Ces composteurs seront placés **dans des espaces publics** ou dans des **résidences collectives privées**, et seront utilisés par plusieurs foyers.

Les utilisateurs pourront s'ils le désirent se retrouver pour des événements autour du compostage : café compost, opération de récupération de compost, ...

COMMENT SERA UTILISÉ LE COMPOST PRODUIT ?

Une fois le compost mûr, vous pourrez l'utiliser pour vos plantations, potagers ou plantes d'intérieur.

Le surplus de compost pourra être utilisé par la commune.



Trinoval

mail : contact@trinoval.fr

téléphone : 03 22 90 36 60
demandez le service PVD

LES RECYCLETTES

mail : contact@lesrecyclettes.fr

téléphone : 06 72 00 74 01

**COMMUNE
DE CONTY**

mail : accueil@ville-conty.fr

téléphone : 03 22 41 66 55